

Beaupréau-en-Mauges, le 3 octobre 2024

Le Maire de Beaupréau-en-Mauges

Objet : Enquête publique – Projet d’extension du cimetière de la commune déléguée de la Jubaudière

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, **Franck AUBIN**, Maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

CERTIFIE que

L’avis d’enquête publique concernant le projet d’extension du cimetière de la Commune déléguée de la Jubaudière

A ÉTÉ AFFICHÉ,

du vendredi 30 septembre 2024 au mercredi 2 octobre 2024, aux emplacements suivants

- Mairie déléguée – 8 rue d’Anjou – La Jubaudière
- Hôtel de Ville – 2 rue Robert Schuman – Beaupréau
- Maison communale des Loisirs / Eglise - Place du Cardinal Luçon – La Jubaudière
- A l’entrée actuelle du cimetière (devant le terrain projeté pour l’extension) - Chemin des Vendéens – La Jubaudière
- A l’arrière du cimetière (derrière le terrain projeté pour l’extension) – Rue de la Gourgoulière – La Jubaudière

Franck AUBIN
Maire de Beaupréau-en-Mauges

